

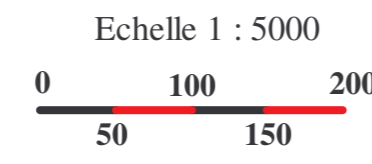


Légende

--- Zone étudiée

Disposition spécifique du règlement (cf pièce n°3)

- Zone rouge {
 - R Aléa de chute de blocs et/ou de pierres uniquement
 - R* Présence d'au moins un autre aléa (glissement de terrain, effondrement de cavités souterraine et/ou ravinement) que la chute de blocs et/ou de pierres.
- Zone bleue {
 - Eb Aléas de chute de blocs et/ou de pierres
 - G Aléas de glissement de terrain
 - R Aléas de ravinement
 - E Aléas d'affaissement et d'effondrement de cavités souterraines
- Zone blanche NE Zone non exposée (aléa nul à négligeable)



COMMUNE DE UTELLE
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

PLAN DE ZONAGE n°1:
Secteurs du Figaret, du Cros d'Utelle et des Granges de la Brasque

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR: 21 août 2003

ENQUETE PUBLIQUE DU 2 MAI AU 2 JUIN 2005

APPROBATION DU PPR :



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
SERVICE AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT



SECTEUR DU CROS D'UTELLE

SECTEUR DU FIGARET

SECTEUR DES GRANGES DE LA BRASQUE

